# COMMUNIQUE DE PRESSE

## Grève au Casino de Saint-Raphaël :

### Les lézardes sociales derrière une façade de luxe

La Section fédérale des Casinos apporte son soutien plein et entier aux salariés du casino de Saint-Raphaël qui seront en grève les 13 et 14 septembre prochains.

Dans les casinos, et Saint-Raphaël n'échappe pas à la règle, le malaise est profond, tant le gel des salaires, la dégradation des conditions de travail, les réductions d'effectifs, la polyvalence outrancière non rémunérée, sont devenues la norme.

Les salariés sont désormais pressés comme des citrons !

Bien sûr, les casinotiers ont leur part de responsabilité par une gestion sociale peu scrupuleuse de leurs entreprises. La donne a changé, notamment depuis l'apparition de fonds de pension au capital des principaux opérateurs qui ont totalement dénaturé le dialogue social et précarisé les salariés. C'est la dure réalité de la finance qui aujourd'hui prévaut.

Mais bien au-delà, le gouvernement et les Ministères de l'Intérieur successifs endossent également une large part de responsabilité dans cette rapide dégradation.

La tutelle libéralise à outrance les règles de fonctionnement des casinos :

- ⇨ introduisant de nouvelles technologies comme le Bill acceptor (possibilité directe de jouer des billets sur les machines à sous) ou les jeux électroniques qui détruisent des emplois ;
- ⇨ autorisant de nouveaux jeux grand public, "Bingo", "bataille", positionnant les casinos sur le segment de la Française des Jeux.

Ces règles sont en totale contradiction avec une approche du jeu responsable, la lutte contre les addictions, mais aussi les mesures contre le blanchiment. Comment, en effet, suivre efficacement les flux financiers alors que tous les changes et paiements sont aujourd'hui automatisés ? Les mesures récemment adoptées par le service de l'Intérieur sont aux antipodes des objectifs initiaux, à savoir assurer une transparence totale dans la gestion des flux financiers.

La situation de Saint-Raphaël, a également été précipitée par l'ouverture du casino de Fréjus.

Est-il cohérent de voir autant de casinos et d'autorisations délivrées, dans des périmètres géographiques déjà saturés ? Cela n'a aucune légitimité économique, d'autant que le nombre de casinos exploités dépasse aujourd'hui les 200 !

.../...

Force Ouvrière a alerté le ministère sur ce point, afin de réformer la méthode actuelle d'autorisation d'ouverture des casinos, en introduisant des propositions concrètes et précises. Mais rien n'a été fait, peut-être parce que les casinos sont devenus un élément direct de financement des politiques municipales, par le biais de la redevance qu'ils reversent.

Il faudra véritablement que le ministère prenne ses responsabilités et redevienne un acteur de structuration et de régulation du marché sensible des Jeux. Rappelons que les jeux d'argent sont interdits, et qu'il ne doit pas être aussi facile d'ouvrir un casino qu'un commerce lambda.

Vous le voyez, la situation des salariés du casino de Saint-Raphaël est le fait de l'action cumulée d'un employeur, mais aussi des ministères de tutelle.

Les revendications locales portées par Force Ouvrière sont :

- des revalorisations de salaires décentes ;
- une prise en charge accrue de la mutuelle et la prévoyance ;
- des embauches permettant d'éradiquer la polyvalence sauvage.

Les seuls combats perdus d'avance sont ceux que nous ne mènerons pas, et Force Ouvrière les mènera !

Paris, le 12 septembre 2014

*Contact* :

*Jean-Christophe TIRAT, Secrétaire fédéral*

*Portable : 06 60 97 73 97*

*Mail : casinos@fecfo.fr*